



Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec

Assemblées générales annuelles du Plan conjoint et du Syndicat

Le rendez-vous à ne pas manquer pour les propriétaires forestiers du Sud du Québec !



L'Assemblée générale annuelle est l'occasion pour les propriétaires forestiers du Sud du Québec d'en apprendre plus sur les dossiers en cours dans la filière forestière régionale et d'adresser leurs commentaires et suggestions à leurs représentants.

Sherbrooke, le 11 avril 2023 –Les propriétaires forestiers du Sud du Québec sont invités à participer en grand nombre aux assemblées générales du Plan conjoint et du Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec, qui se dérouleront simultanément le 27 avril prochain dès 19 h 00 au Centre des foires de Sherbrooke. Ce rendez-vous annuel se déroulera un peu plus de cinq mois après l'approbation historique, par leurs délégués élus, d'un règlement visant à instaurer la mise en marché collective du bois de sciage de sapin-épinette.

Convention unique de mise en marché : négociations ou arbitrage ?

Outre le bilan annuel des activités et la présentation du rapport financier, un des sujets les plus brûlants à l'ordre du jour devrait être l'avancement des démarches en vue de conclure, avec les acheteurs du territoire, une convention unique de mise en marché pour le bois de sciage de sapin-épinette comme le prévoit le nouveau règlement. Alors que les acheteurs se sont montrés réticents à l'idée de négocier jusqu'à maintenant, le Syndicat pourra faire part aux producteurs présents de ses intentions pour la suite des choses. Le dépôt d'une demande d'arbitrage à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) est sérieusement envisagé, compte tenu du refus catégorique de négocier exprimé par un des principaux acheteurs du territoire.

Mise en marché collective : une nouvelle résolution d'appui soumise au vote

Une résolution d'appui aux démarches en cours devrait par ailleurs être soumise au vote des quelque 87 délégués représentant les propriétaires forestiers du Sud du Québec, et élus par ceux-ci plus tôt cette année



Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec

lors des assemblées de secteur. Le but est de démontrer que la mise en marché collective du bois de sciage de sapin-épinette dans le Sud du Québec demeure un projet recueillant une forte adhésion chez les propriétaires forestiers de la région et ce, dans l'espoir que les acheteurs du territoire en prennent acte et reconsidèrent leur position dans le cadre des négociations actuelles.

Vers une tournée des propriétaires forestiers de la Montérégie ?

L'Assemblée générale annuelle sera également l'occasion pour les administrateurs du Syndicat de faire le suivi des résolutions adoptées lors des différentes assemblées de secteur en février dernier. Par exemple, une résolution adoptée par les propriétaires forestiers de la Montérégie demandait au Syndicat de procéder à une tournée des propriétaires forestiers de la région compte tenu de l'intégration récente de ce territoire au Plan conjoint et des enjeux uniques auxquels ils font face.

Pour s'inscrire

Les propriétaires forestiers du Sud du Québec ont jusqu'au **24 avril prochain, 16 h**, pour compléter leur inscription. Pour plus de détails ou pour s'inscrire, ceux-ci peuvent consulter le Site Web du Syndicat au www.spbestrie.qc.ca, ou encore composer le (819) 346-8906 poste 5110.

Citation

« En novembre dernier, les propriétaires forestiers du Sud du Québec ont fait un choix historique, celui de la mise en marché collective pour leur bois de sciage de sapin-épinette. Malheureusement, à ce jour, cette volonté ne semble pas avoir été entendue par les acheteurs du territoire. Le 27 avril prochain, j'invite les propriétaires forestiers du Sud du Québec à participer en grand nombre à leur assemblée générale et à venir réaffirmer haut et fort leur adhésion à la mise en marché collective, et aussi à demander aux acheteurs de venir négocier avec nous une convention unique de mise en marché qui sera gagnante pour tous les acteurs de la filière. Il s'agit d'une question de respect, et aussi de bon sens. »

- André Roy, Président du Syndicat des propriétaires forestiers du Sud du Québec

- 30 -

Informations :

Francis Bouchard

Téléphone : (438) 921-9337

Courriel : francis@fbouchard.pro